

reçu la lettre suivante de M. Herbert Mowat, directeur administratif du comité Canada-Palestine:

Monsieur,

Votre lettre du 25 octobre m'attendait à mon retour à Toronto. . . et je tiens à faire les commentaires suivants.

La population arabe du Proche-Orient atteint 16 millions d'habitants, non pas 60 millions, et l'Iraq, l'Iran, le Liban, la Syrie, l'Arabie saoudite et l'Egypte occupent par rapport à la Palestine, la même position que le Canada: ils sont membres des Nations Unies qui sont officiellement autorisées à disposer de la Palestine. Si les Arabes contestent une décision des Nations Unies sur la Palestine, il semble qu'ils aient perdu leur bon nom dans cet organisme mondial. Notre comité représente le point de vue et la technique des Nations Unies en ce qui concerne la Palestine. Si les Arabes contestent une décision agréée de tout l'univers au sujet de la Palestine, ils font fi du droit et de l'ordre internationaux, et en ce qui concerne l'organisme des Nations Unies, ils sont considérés comme hors la loi et peuvent être assujettis aux sanctions militaires que peut imposer le Conseil de sécurité des Nations Unies, organisme que le Canada est appelé à appuyer, peu importe les dispositions qu'il prenne, conformément à la Charte des Nations Unies, adoptée à l'unanimité il y a quelque temps par la Chambre des communes et le Sénat canadiens. Notre comité croit que le Canada devrait accepter toute responsabilité qui peut lui incomber à son titre de membre de l'Organisation des Nations Unies, à la suite de la situation en Palestine.

Je ne crois pas qu'il y ait lieu de prendre trop au sérieux les menaces des Arabes à l'endroit de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et des autres membres des Nations Unies. Ces menaces sont un genre de chantage provenant d'un peuple primitif qui a déjà réussi, par ces moyens, à obtenir de l'or et d'autres concessions. Les menaces de violence ont toujours été les meilleures sources de profit pour les Arabes. Pendant combien de temps encore les grandes puissances les apaiseront-elles? Il n'y a aucun doute que les Arabes devront se conformer à toute ligne de conduite qu'adopteront les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou tout autre membre des Nations Unies au sujet de la Palestine. Une telle acceptation sera à l'avantage des Arabes de Palestine, comme le prouve clairement l'expérience acquise jusqu'à ce jour dans le projet d'établissement d'un foyer juif en Palestine. Notre comité est d'avis que le grand esprit humanitaire qui est à la base du projet de création d'un foyer juif en Palestine, tant de la part des gentils que des Juifs, se justifiera finalement en apportant des bénéfices incontestables aux Arabes et aux Juifs de Palestine.

Bien à vous,

H. A. Mowat.

Je prétends que cette réponse du comité Canada-Palestine est non seulement partielle, mais n'expose pas les faits tels qu'ils sont; et je le prouverai. Le ton méprisant et dictatorial adopté par le comité à l'endroit du peuple arabe fait preuve d'une partialité évidente qui, en fin de compte, ne lui profitera pas du tout. La déclaration démontre

clairement que l'Organisation des Nations Unies doit servir à écraser les petits Etats et jouer la politique du pouvoir.

Permettez-moi de parler brièvement de la question arabo-sioniste et du problème de Palestine. Tout d'abord les Arabes se sont fait une patrie de la Palestine depuis des milliers d'années, et n'ont cessé de l'habiter depuis treize siècles. Cependant, je ne parlerai d'aucun fait précédant la première guerre mondiale.

Au début de 1915, la Grande-Bretagne ayant eu besoin de l'aide des Arabes pour défendre le canal Suez contre les troupes turques dirigées par les Allemands, sir Henry McMahon, au nom du Gouvernement britannique, entama des négociations avec les chefs arabes et, en mai 1915, les Arabes firent connaître leurs conditions pour aider la Grande-Bretagne contre les Turcs. Ils exigèrent que la Grande-Bretagne reconnaisse l'indépendance des Arabes à l'intérieur de certaines frontières. Je n'entrerai pas dans les détails, mais le point en litige est de savoir si la Palestine fut comprise dans le territoire arabe.

Cette question est rendue plus complexe par des traités et alliances secrets; c'est-à-dire que des ententes subséquentes, inconnues des Arabes, furent conclues entre de grandes puissances, par exemple, l'accord Sykes-Picot signé à Londres en mai 1916. Cette entente concerne la répartition de l'ancien empire turc entre la Grande-Bretagne, la France et la Russie, et fut conclue six mois après le dernier échange de note entre sir Henry McMahon et les chefs arabes. Par cette entente, à cause de la pression sioniste, la Grande-Bretagne a manqué à sa parole au sujet de l'indépendance arabe.

Vint ensuite la déclaration Balfour de novembre 1917, qui se lit comme suit:

Le gouvernement de Sa Majesté favorise l'établissement d'un foyer national juif en Palestine et fera tout en son pouvoir pour aider à la réalisation d'un tel projet; il est bien entendu que rien ne devra porter atteinte aux droits civils et religieux des peuples non-juifs déjà établis en Palestine, ni aux droits et statut civils et politiques des Juifs dans les autres pays.

La confusion et la mésentente sur la question de Palestine résultent surtout des diverses interprétations des mots "foyer national en Palestine". Pour les sionistes politiques et un grand nombre de leurs associés et acolytes de la gauche, les mots "foyer national" ont pris le sens d'Etat national, avec ou sans le consentement des Arabes. Le sionisme culturel s'est répandu lentement en Palestine même avant le siècle actuel. Il se peut qu'un foyer national juif soit appuyé par certains Arabes, mais sûrement pas par la majorité. Toutefois, ils sont tous opposés à un Etat juif en Palestine.